

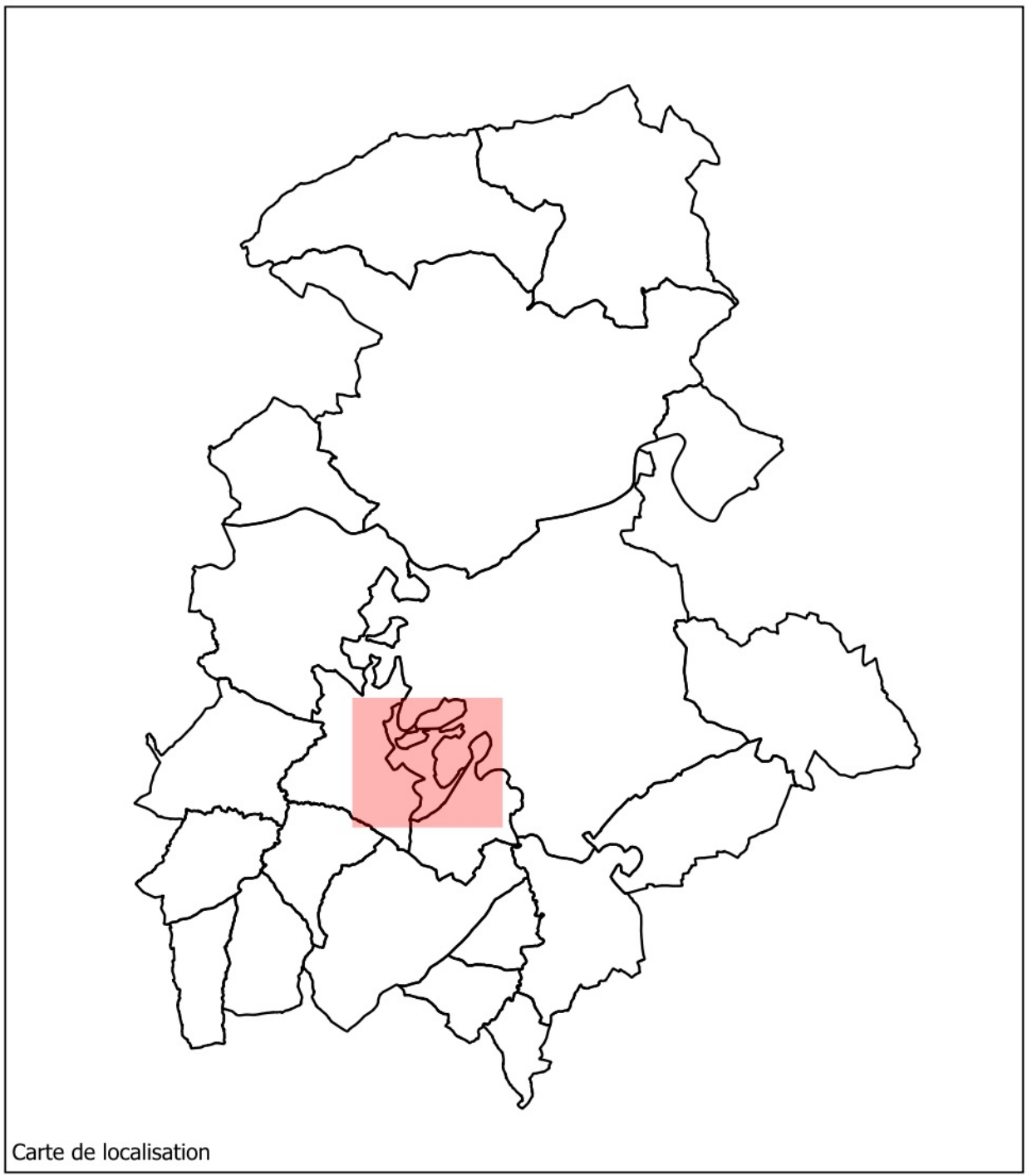
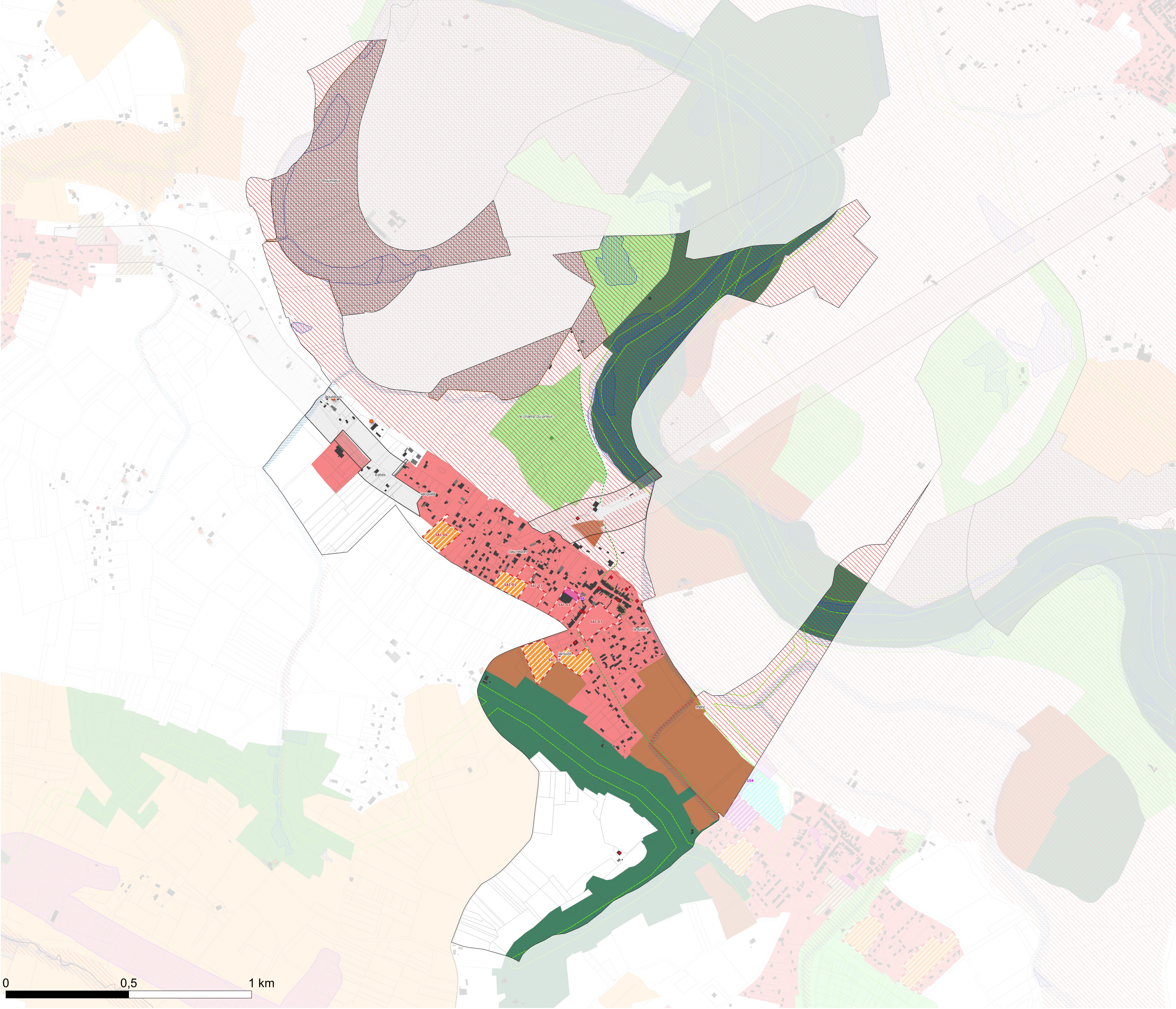


Tableau des emplacements réservés		
N°	Description	Bénéficiaire
98	Stationnement public	Commune de Saint-Aignan
154	Création d'une station d'apuration et de son accès	Commune de Castellennas

LEGENDE

Zonage du PLUI

- U - zone urbaine générale
- AU - zone à urbaniser à vocation mixte à dominante résidentielle
- A - zone agricole
 - Ap - zone agricole paysagère
 - Atvb - zone agricole Trame Verte et Bleue
- N - zone naturelle
 - Nt vb - zone naturelle Trame Verte et Bleue

Prescriptions

Prescriptions ponctuelles

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Patrimoine naturel
 - Patrimoine bâti

Prescriptions linéaires

 - Patrimoine naturel (linéaire)

Prescriptions surfaciques

 - Emplacement réservé
 - Ensemble paysager urbain et/ou naturel
 - Marge de recul / zone non aedificandi
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
 - Corridor écologique aquatique
 - Corridor écologique terrestre
 - Zones humides

Risques

- Zone Rouge PPR Inondation

Éléments de repère

Constructions

- Bâti dur
- Bâti léger
- Limites parcellaires
- Limites communales

CITADIA
Cadastré Conseil - 12 rue Edouard Belin 52000 MONTAUBAN / Tél : 05 63 92 11 41 / Fax : 05 63 25 47 71 Mail : ssa@citrada.com
INTELLIGENCE DES TERRITOIRES



PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal

Planche de zonage
Commune de Saint-Aignan

PLUI-H approuvé le 5 mars 2024
Modification Simplifiée n°1 approuvée le 03 mars 2026

Echelle : 1/ 4 950

Sources : DGFIP © Cadastre Droits de l'État réservés © décembre 2025

Réalisation : © Citadia Conseil le 26/02/2024 ;
CC Terres des Confluences (SIG) le 18/02/2026

Logiciel SIG : QGIS 3.44
Système de référence : RGF93 v1 / Lambert-93 (EPSG:2154)